

**Contrat d'engagement mutuel
de Fév. à Nov. 2008
avec La Ferme du Belveset**

entre : La Ferme du Belveset de Florence et Philippe Bertin. Tel : 04 94 73 67 52
et l'**Amapien** :
Tel : E-mail :

Le producteur s'engage :

- à livrer une fois par semaine à l'AMAP du Flayosquet
- à débiter sa saison le **jeudi 31 janvier** et à la finir le **jeudi 4 décembre 2008**

L'Amapien s'engage :

- à participer aux permanences des distributions
- à s'acquitter de sa cotisation à l'AMAP
- à régler d'avance le prix du présent contrat selon les dispositions choisies
- à récupérer sa part de production au local de l'AMAP de 17h30 à 19h sachant que cette part sera partagée entre les amapiens assurant la permanence s'il n'est pas présent ou n'a pas prévenu de son absence.

Pour un plateau par semaine soit 45 plateaux à 8,50 soit 382,50 €

Le prix moyen de chaque plateau de 3 ou 4 fromages

(selon la grosseur) de chèvre ou de vache s'élève à 8,5 €

- 382,50 euros en une fois (encaissement début février)
- 191,25 en **2** chèques (encaissement février et août en début de mois)
- 127,50 en **3** chèques (encaissement février, mai, septembre en début de mois)
- 76,50 en **5** chèques

ou bien un plateau par quinzaine : soit 23 plateaux à 8,50=195,50

- 195,50 en 1 fois
- 97,75 en 2 fois
- en 3 chèques : 2 de 65euros et **1** de 65,50

Tous les chèques se font à la signature du contrat à l'ordre de

Florence et Philippe Bertin.

Merci de votre confiance. et de votre soutien

Date :

Signature du producteur

Signature de l'Amapien

**Contrat d'engagement mutuel
de Fév. à Nov. 2008
avec La Ferme du Belveset**

entre : La Ferme du Belveset de Florence et Philippe Bertin. Tel : 04 94 73 67 52
et l'**Amapien** :
Tel : E-mail :

Le producteur s'engage :

- à livrer une fois par semaine à l'AMAP du Flayosquet
- à débiter sa saison le **jeudi 31 janvier** et à la finir le **4 décembre 2008**

L'Amapien s'engage :

- à participer aux permanences des distributions
- à s'acquitter de sa cotisation à l'AMAP
- à régler d'avance le prix du présent contrat selon les dispositions choisies
- à récupérer sa part de production au local de l'AMAP de 17h30h à 19h sachant que cette part sera partagée entre les amapiens assurant la permanence s'il n'est pas présent ou n'a pas prévenu de son absence

1 plateau par semaine X 8,5 € = 382,50 € *Le prix moyen de chaque plateau de 3 ou 4 fromages (selon la grosseur) de chèvre ou de vache s'élève à 8,5*

- euros en une fois (encaissement début février)
- en 2 chèques (encaissement février et août en début de mois)
- en 3 chèques (encaissement février, mai, septembre en début de mois)

Tous les chèques se font à la signature du contrat à l'ordre de

Florence et Philippe Bertin.

Merci de votre confiance, et de votre soutien.

Date :

Signature du producteur

Signature de l'Amapien